

Rapport d'activité 2021



fédération des centres
de loisirs et de rencontres



L'impact du réseau citoyen

47

associations membres

3'200

adhérent·e·s

380

membres de comités

heures de travail bénévole

42'000

Sommaire

● Le mot du comité	2
🎬 La revue de l'année	4
📖 Secrétariat permanent	8
💬 Rapports financiers	9
🚩 Enjeux et perspectives	13
♥ Remerciements	15



Le mot du comité

Chères et chers membres,

2021 ! Voilà cinquante ans que la FCLR rassemble, accompagne et représente les centres de loisirs et de rencontres. Voilà cinquante ans qu'elle valorise, cultive et défend l'ADN associatif de l'animation socioculturelle (ASC) genevoise... Autant dire que nous attendions avec impatience cette année jubilaire et tout ce que nous avons imaginé pour la célébrer !

Encore chahutée par la pandémie de COVID-19, 2021 n'a pourtant pas manqué de défier les actrices et acteurs dans les centres d'ASC ainsi qu'à la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR). Clin d'œil peut-être de son intranquille histoire...

Pour le comité et le secrétariat permanent de la fédération, l'année a ainsi été à la fois extrêmement intense et contrastée. Nous avons vécu des moments extraordinaires et particulièrement mobilisateurs autour des événements du 50^e anniversaire. De plus, nous avons mené un nécessaire travail de plaidoyer autour de la révision des équilibres entre État et communes, et avons occupé notre place d'interlocutrice des institutions et autorités. Mais nous avons aussi connu des espaces plus antagonistes : au sein du partenariat FASe, en réponse à des enjeux institutionnels majeurs qui se sont fait jour en 2021, et pendant nos Assemblées générales.

Que retenir de cette intensité ?

Bien évidemment, d'abord le jubilé !



Quatre temps forts ont jalonné l'année : une table-ronde d'ouverture en avril, des actions des centres sur le thème de la danse et la réalisation de films diffusés en octobre, le vernissage d'un ouvrage-mémoire de l'histoire de la FCLR en octobre, et un forum public en novembre. Chaque évènement a été pensé pour dire quelque chose de ce que les actrices et les acteurs de l'animation socioculturelle genevoise font ensemble. Chaque évènement est venu illustrer une facette de la mission de la FCLR.

Puis, les enjeux institutionnels.

Depuis plus de trois ans, le comité de la FCLR est systématiquement happé par des questions politiques qui mobilisent ses forces au détriment du nécessaire travail de proximité avec ses membres. En 2021, c'est un nouveau projet de transfert de charges financières du canton aux communes sur fond de tension budgétaire qui est venu bouleverser la gouvernance de l'animation socioculturelle et relancer les craintes quant au respect de l'autonomie associative et à l'équité de traitement sur le territoire. Nous avons saisi tous les espaces possibles, y compris politiques en interpellant les député-es du Grand Conseil, pour défendre le modèle d'animation auquel nous croyons depuis 50 ans.

Sans oublier les activités courantes.

À la fois partenaire FASE et faitière de 47 associations de centres, la FCLR joue continuellement un rôle charnière de courroie de transmission. Ce rôle difficile et délicat la place au cœur d'un champ de tensions. Dans l'intensité de l'activité déployée en 2021, les membres du comité se sont serré les coudes et ont fait preuve d'une grande solidarité pour assumer leur charge au plus près des intérêts des centres, de leur diversité, de leur communauté de valeurs autour de la charte cantonale, et de la participation des habitantes et habitants des quartiers.

Ce triple défi n'a pas seulement pesé sur le comité et les professionnel·les du secrétariat permanent de la FCLR mais sur tous les membres qui font le cœur, le sens et la vivacité de la fédération. Mais nous l'avons relevé ensemble avec vous. D'abord en nous réunissant autour des évènements du 50^e. À chacune des quatre étapes, le réseau a répondu présent. Ensuite en communiquant abondamment avec vous et vis-à-vis de l'extérieur à travers nos différents canaux. Enfin, par votre participation active aux neuf assemblées générales que nous avons organisées au cours de l'année et qui ont presque toutes pu délibérer avec le quorum. Ce

nombre record d'AG témoigne de l'intensité du travail de consultation du réseau sur les enjeux associatifs et institutionnels. Votre présence dit votre attachement à votre fédération et à ce qu'elle représente pour le projet de l'ASC.

Enfin, nous ne pouvons pas refaire le film de l'année 2021 sans évoquer les changements importants au sein du secrétariat permanent de la FCLR. Nous avons dit au revoir à Claude Bodmer, coordinateur fédératif, qui a pris une retraite amplement méritée. Et nous avons accueilli Arnaud Vanni, coordinateur fédératif qui a succédé à Claude, et Géraldine Eisack-Andrès, assistante administrative. Ces nouveaux visages insufflent des énergies rafraîchissantes!

Merci à vous toutes et tous, qui dans les centres et à la FCLR vous engagez pour nourrir et faire vivre une démocratie du quotidien. Celle qui donne à toutes les habitantes et habitants (y compris celles et ceux que la démocratie participative peine à toucher) la possession de l'action et de la décision dans l'espace-temps qui les concerne directement, en faisant communauté et convivialité autour de la définition de projets communs...

**Nous avons saisi
tous les espaces possibles,
y compris politiques
en interpellant les député-es
du Grand Conseil, pour
défendre le modèle
d'animation auquel nous
croyons depuis 50 ans.**



La revue de l'année

Fédérer : soigner la communication avec les membres

En 2021, le comité et le secrétariat permanent de la FCLR se sont employés à renforcer le travail de lien avec les centres, notamment autour des événements du 50^e anniversaire de la FCLR, du partenariat FASe et de l'actualité du dossier de transfert de charges financières de l'État vers les communes. Ce travail a pris plusieurs formes au fil de l'année.

La fédération a ainsi régulièrement rendu compte aux membres des sujets abordés au Conseil de Fondation de la FASe et des positionnements de la FCLR par rapport aux décisions. Toujours en lien avec le partenariat, le secrétariat permanent a recueilli des questions, et créé un sondage sur le logiciel RH Tipee et sa cohérence par rapport aux pratiques et aux besoins du terrain.

Pour définir une nouvelle identité visuelle, la FCLR s'est appuyée sur une approche dite « communautaire » comprenant plusieurs étapes de consultation de ses membres et du comité pour favoriser la plus grande adhésion au futur logo. Ce processus s'est notamment traduit par une collecte initiale de qualificatifs et de symboles puis un vote final par jugement majoritaire sur les variantes les plus avancées.

Pour rendre compte de l'actualité, la FCLR a réalisé cinq newsletters comprenant pas moins de neuf articles de fond, interviews

et regards croisés sur les enjeux, les réalisations et les questionnements de l'animation socioculturelle genevoise.

À travers cet engagement, la FCLR a ainsi saisi toutes les opportunités de faire du lien avec les centres pour mettre en avant les projets de cohésion sociale et la dynamique qu'ils insufflent à l'échelle des quartiers et des communes.

47 centres à l'unisson du Canton Danse !



Quoi de plus festif, de plus interculturel que la danse ? C'était l'esprit du défi que la FCLR a lancé à ses membres : faire danser jeunes et moins jeunes dans le cadre de leurs programmes d'action (centres aérés, fêtes de quartier, etc.). Cet événement joyeux, poétique et hautement rassembleur a servi de fil rouge au deuxième jalon de l'année jubilaire de la FCLR.

Pari réussi ! Malgré les restrictions sanitaires qui ont empêché l'organisation d'un bal du 50^e, parcs et jardins, pavés, parquets et bitume ont vibré en rythme ! Fruits d'un travail d'animation pure, ces manifestations, accompagnées de leurs vidéos-témoignages, donnent à voir la fabrique du projet d'animation socioculturelle en faveur du bien-vivre ensemble et de la solidarité.



Visionner les vidéos
et podcast du Canton Danse !
<https://colibris.link/4moGd>



Animer : la vitalité associative au service du bien commun

Suivant l'actualité brûlante autour des enjeux institutionnels de l'animation socioculturelle, le comité et l'équipe du secrétariat permanent de la FCLR ont réalisé un important travail de consultation et de mobilisation avec les associations de centres.

Ce travail s'est notamment traduit par l'organisation de neuf Assemblées générales, soit trois fois plus que d'habitude. Or, presque toutes ont réuni le quorum, signe fort de l'assiduité des membres et de leur attachement à la « fédé ».

L'AG n'a pas toujours été tendre avec le comité cette année. Pour autant, les délégué-es des centres ont abordé les enjeux dans un esprit de cohésion, avec la volonté de soutenir le point de vue de la fédération et des bénévoles. Chacun-e s'est « décentré » des intérêts propres à son centre pour épouser et défendre ceux du « commun » qui réunit les membres de la FCLR.

Ce faisant, les délégué-es ont montré une volonté forte de réfléchir ensemble au bien-être de tous les comités, des bénévoles et du personnel. En exemples : la position sur le logiciel Tipee dont la FCLR est parvenue à repousser d'un an l'introduction. Et, l'organisation d'une délégation paritaire pour répondre aux demandes de précisions sur les articles de la Convention collective de travail.

Cette année a également montré que le comité de la FCLR n'était pas seul à porter les valeurs de l'ASC dans le partenariat. Des membres de comité de centres se sont investi-es de ce rôle, renforçant ainsi d'autant la parole associative, en soutien à leur fédération pour la repositionner face aux partenaires État et communes.

Un livre pour mémoire

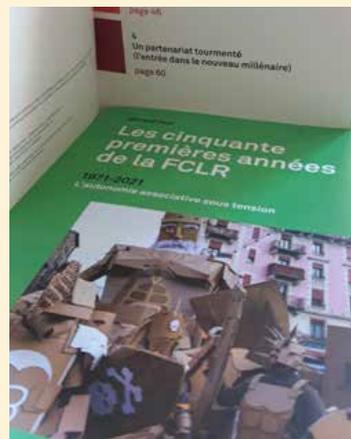


Point de départ : une histoire assez institutionnelle.

Défi : tenter de la rendre intéressante pour un large public.

Gérard Duc, historien, s'est attelé à la tâche en fouillant dans les archives de la fédération pour en tirer un précieux éclairage sur l'apport de la FCLR dans l'ASC genevoise. L'ouvrage richement illustré est sorti précisément « dans un moment charnière de l'ASC qui pose la question de l'autonomie des associations, soit la question qui fait toute la raison d'être de la 'fédé' ».

Marquant la troisième étape des 50 ans de la FCLR, ce travail de mémoire a été verni sur l'esplanade de la maison de quartier de St-Jean, à la lueur de lampions multicolores, tandis que résonnaient aux tables du repas mille et un souvenirs de cette histoire commune. La dimension associative est toujours chahutée mais 50 ans plus tard, elle est toujours au cœur du dispositif... et plébiscitée !



Lire l'article de la newsletter « Les 50 ans de la FCLR : l'autre mémoire de l'animation socioculturelle »
<https://colibris.link/P2D7f>





La revue de l'année

Défendre : l'autonomie associative face au désengagement de l'État

L'histoire du transfert de charges financières du canton vers les communes a connu un nouveau développement en 2021. Pour assainir les finances cantonales, le Grand Conseil a demandé au Conseil d'État de réaliser des économies structurelles à hauteur de 90 millions de francs par an d'ici 2025. La suite a pris la forme d'un projet de loi prévoyant la participation renforcée des communes au budget de la FASE, pour un montant de 23 millions de francs, soit l'équivalent de la part cantonale à ce budget.

L'enjeu est majeur pour la FCLR et ses membres : l'associatif doit rester le cœur du dispositif de l'animation socioculturelle genevoise. Pour le défendre, les membres se sont mobilisés et un groupe de travail « Autonomie associative » a été nommé. Il a produit un intense travail de plaidoyer et de diagnostic, et rédigé des résolutions ainsi qu'un plan de travail.

En septembre 2021, la FCLR a écrit aux députés du Grand Conseil pour dire son désaccord à l'égard du projet de transfert de charges et de la réforme annoncée de la gouvernance de

l'animation socioculturelle. Cette lettre expose la crainte que ces évolutions font peser « sur la gestion associative des centres et les prestations offertes à la population ».

En parallèle, les comités de la FCLR et de centres sont allés à la rencontre des élu-es des communes pour rappeler les fondements associatifs de l'ASC genevoise et les enjeux du projet de transfert de charges et de compétences.

Cette mobilisation exceptionnelle du réseau a également ciblé les médias pour communiquer ces enjeux auprès du grand public.

Lire l'article de la newsletter « Projet de transfert de charges financières du canton aux communes - Enjeux et perspectives pour l'animation socioculturelle genevoise »

<https://colibris.link/k7DFZ>



Une table-ronde pour penser l'avenir

Le 22 avril 2021, la fédération inaugurerait son année jubilaire par une table-ronde intitulée : « 50 ans d'engagement associatif, et après ? Construisons demain ensemble ». Le Conseiller d'État Thierry Apothéloz, Vital Dorsaz, animateur représentant des professionnel.les à la FASE, Joëlle Libois, directrice de la HETS, Pascal Thurnherr, président de la FCLR, et Gérard Duc, historien (cf. page 5), ont revisité le passé, débattu du présent et envisagé l'avenir.

Résultat ? Une heure d'immersion sans concession dans les fondements historiques, le fonctionnement et les enjeux de l'animation.

COVID-19 oblige, la FCLR a consacré une partie des moyens initialement prévus pour la soirée festive dans une réalisation audiovisuelle de qualité, avec le soutien des membres de la fédération qui travaillent dans le domaine.

Lire l'article de la newsletter « 50 ans d'engagement associatif, et après ? - Une table-ronde pour 'construire demain ensemble' » et visionner la vidéo

<https://colibris.link/Ur4SR>



Représenter : la FCLR au cœur des partenariats

Le partenariat FASE au cœur du dispositif d'animation socioculturelle est complexe. La FCLR y évolue entre différentes strates (opérationnelle, institutionnelle, légale et constitutionnelle), avec une posture multiple d'actrice de terrain, d'employeur, de faïtière d'associations et de garante de la charte cantonale, pour défendre ses membres, et promouvoir la participation citoyenne et les valeurs associatives de l'ASC. Au sein du Conseil de Fondation de la FASE, la vision des délégué-es de la fédération se heurte souvent au souci premier des partenaires État et communes de garantir le bon fonctionnement de la FASE et ses fonctions utilitaires.

La responsabilité qui repose sur les épaules des délégué-es de la FCLR est donc particulièrement délicate et requiert un fin travail de diplomatie. Or, faut-il le rappeler, ils et elles sont bénévoles, face aux professionnel·les représentant l'État et les communes.

En 2021, le projet de désengagement de l'État a fait évoluer les enjeux du partenariat. Preuve qu'il est bien vivace : les membres du Conseil de Fondation sont parvenu·es à parler d'un langage commun vis-à-vis des pouvoirs publics en adoptant à l'unanimité le 20 septembre une résolution posant six conditions à la réforme de la gouvernance de l'ASC. Dans ce dossier, la FCLR a pu démontrer qu'elle était un partenaire fiable.

Outre la FASE, les festivités du 50^e en 2021 ont fourni l'occasion à la FCLR de nouer de nouveaux partenariats. Elle s'est ainsi rapprochée de la Maison internationale des associations qui a accueilli le Forum en novembre (cf. ci-dessous).



Un forum et des boussoles pour le partenariat

Le 18 novembre 2021, la FCLR clôturait son année jubilaire par un Forum intitulé « Faire Démocratie! Coopération entre acteurs politiques et associatifs : point de situation et enjeux pour l'avenir ». La question de l'autonomie associative était au centre d'un débat éclairé par la présentation de Monica Battaglini, professeure à la HETS et conceptrice d'un outil de mesure de la qualité de la relation entre pouvoirs publics et associations.

Pour penser autrement cette relation, Monica Battaglini disait que si l'association a besoin d'autonomie pour garder son caractère associatif, cela ne veut pas dire pour autant qu'elle puisse tout faire. Mais le partenariat engage les deux parties. Au « qui paie commande », elle préférerait donc le « qui paie participe ou collabore ».

Le partenariat, c'est aussi ce qui a guidé l'organisation de ce quatrième évènement : la FCLR a travaillé avec la Maison internationale des associations, la HETS, les professionnel·les de l'ASC, la Grève des femmes, etc.



Lire l'article de la newsletter « Faire démocratie... Mais quelle démocratie ? »

<https://colibris.link/C5oXu>



Secrétariat permanent

Sous le signe de la réorganisation

Entre évènements du 50^e anniversaire de la FCLR, dossiers institutionnels, départs, réorganisation interne et absences prolongées sur fond de COVID, le secrétariat permanent a vécu une année chargée.

Tandis que la « fédé » clôturait son année jubilaire en novembre, Claude Bodmer, coordinateur fédératif, prenait une retraite amplement méritée après avoir consacré 19 années à défendre l'ASC au sein de la FCLR.

Dans la perspective du départ de cette figure emblématique, la FCLR s'est engagée dans un copieux travail de réorganisation, avec l'appui d'un intervenant externe. Neuf séances de travail ont ainsi permis de repenser l'organisation du secrétariat permanent dans son ensemble, et du travail de proximité que les trois coordinateurs et coordinatrice fédératives mènent avec les 47 associations de centres. Ce cheminement a notamment abouti à une nouvelle répartition des centres entre elle et eux afin de mixer les profils des centres suivis par chacun-e, et d'enrichir les regards et la réflexion.

La nouvelle répartition du travail s'est accompagnée d'un intense travail de passation avec l'arrivée d'Arnaud Vanni qui a succédé à Claude Bodmer, et de Géraldine Eisack-Andrès, nouvelle assistante administrative. Leur regard neuf et leur engagement sont précieux!

En 2021 aussi, et pour la première fois, la FCLR a accueilli un étudiant de la HETS. En stage pendant six mois, Ulysse Sanchez a apporté son dynamisme et largement contribué à l'organisation des évènements du 50^e. Son intégration au sein de l'équipe du secrétariat permanent a également permis à la FCLR de nouer

des liens nouveaux avec les étudiant.es de la HETS. Trois, dont Ulysse, se sont d'ailleurs prêtés au jeu de l'interview pour l'une des éditions de la newsletter.

En parallèle, avec l'aide de mandataires extérieurs, la FCLR a renouvelé son parc informatique et son dispositif de téléphonie, et a travaillé sur la gestion, la classification et l'archivage de ses documents numériques.

Lire l'article de la newsletter
« Lorsque FCLR rimait avec Bodmer »
<https://colibris.link/ZI99D>



Lire l'article de la newsletter
« Transmettre le fait associatif »
<https://colibris.link/F5fx0>



De gauche à droite : Guillermo Montano, Arnaud Vanni, Nathalie Chollet, Corinne Meier-Leuzinger, Claude Bodmer, Géraldine Eisack-Andrès.



Rapports financiers

Rapport du Trésorier

L'année 2021 a été marquée à nouveau par la pandémie et surtout par le cinquantième anniversaire de la FCLR.

Notons que le Conseil de fondation a accepté une augmentation de la subvention prise sur le budget de la FASe à hauteur de CHF 15'000,-.

De plus, pour produire le livre du cinquantième, nous avons pu bénéficier d'aides financières extérieures d'une fondation genevoise, de la FASe et de quelques communes genevoises. La FCLR a pris en charge le solde, conformément au budget.

L'exercice 2021 se termine avec un déficit de CHF 10'232,25, alors que nous avons projeté au budget un montant de CHF 17'310,-. Le total du bilan au 31 décembre 2021 s'élève à CHF 100'969,98. Les fonds propres au 1^{er} janvier 2022 se montent quant à eux à CHF 60'168,53, après absorption du déficit 2021.

Commentaires sur le bilan

La FCLR a pris de nouveau à sa charge les coûts des frais liés au processus de validation des projets institutionnels des centres (PI).

Cette année aura également vu un effort financier important pour renouveler les ordinateurs et disposer d'un système informatique/téléphonique plus performant. Le poste « charges estimées à payer » s'élève à CHF 32'843,-. Le processus de validation

des projets institutionnels des centres (PI) n'étant pas terminé, nous avons donc reconduit une provision à hauteur de CHF 4'500,- et inscrit des frais liés à la production du rapport d'activité 2021 (CHF 10'000,-), matériel informatique CHF 11'000,- ainsi que divers frais.

Commentaires sur le compte d'exploitation

Certains frais ont diminué en raison de la pandémie, notamment sur les comptes formation, frais alimentation et boissons, et réunions, compte tenu des annulations et reports.

Honoraires et prestations

Le total de CHF 48'652,60 est composé essentiellement des montants suivants :

- Téléphones fixes et internet CHF 3'101,12
- Travaux informatiques effectués par des tiers CHF 2'051,75
- Frais de réalisation-impression CHF 31'955,40

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe et le groupe finances pour son excellente collaboration.

Dominique Blanc,
Trésorier de la FCLR



BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en CHF)

ACTIF	31.12.2021	Ecart/2020	31.12.2020
Caisse	70,30	54,10	16,20
CCP	74'654,43	-31'691,18	106'345,61
DISPONIBLE	74'724,73	-31'637,08	106'361,81
Débiteurs	14'935,30	11'096,85	3'838,45
Dépôt de garantie	10'469,90	1,05	10'468,85
AVOIRS	25'405,20	11'097,90	14'307,30
Charges payées d'avance	540,05	360,05	180,00
Produits à recevoir	300,00	-1'854,00	2'154,00
ACTIFS TRANSITOIRES	840,05	-1'493,95	2'334,00
Mobilier et infrastructures informat. (VN)	-	-	-
Machines & matériel (VN)	-	-	-
Matériel informatique (VN)	-	-	-
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-	-	-
TOTAL ACTIF	100'969,98	-22'033,13	123'003,11
PASSIF	31.12.2021	Ecart/2020	31.12.2020
Créanciers divers ou C/C Etude Sociale	-	-	-
CREANCIERS	-	-	-
Provision p/charges futures	-	-	-
Fonds d'investissement mobilier	-	-	-
Fonds d'investissement Machines & Matériel	-	-	-
Fonds d'investissement matériel informatique	-	-	-
PROVISIONS	-	-	-
Charges à payer	7'958,25	-20'544,08	28'502,33
Charges estimées à payer	32'843,20	8'743,20	24'100,00
PASSIFS TRANSITOIRES	40'801,45	-11'800,88	52'602,33
Capital	86'167,52	-	86'167,52
Report résultats exercice précédents	-15'766,74	-12'198,34	-3'568,40
FONDS PROPRES	70'400,78	-12'198,34	82'599,12
TOTAL PASSIF	111'202,23	-23'999,22	135'201,45
EXCEDENT DE RECETTES	-10'232,25	1'966,09	-12'198,34
TOTAL BILAN	100'969,98	-22'033,13	123'003,11



COMPTE D'EXPLOITATION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021 (en CHF)

CHARGES	31.12.2021	Ecart/2021	31.12.2020
Traitements pris en charge par FASe	624'081,15	50'426,04	573'655,11
Frais de personnel à charge FCLR	2'097,95	-372,90	2'470,85
CHARGES DE PERSONNEL	626'179,10	50'053,14	576'125,96
Fournitures de bureau, documentation	16'056,94	13'876,79	2'180,15
Mobilier, machines, véhicules	9'736,80	1'110,56	8'626,24
Autres fournitures et marchandises	3'235,45	229,26	3'006,19
Services tiers pour entretien mobilier	-	-	-
Loyers, fermages et redevances	53'573,35	1'084,56	52'488,79
Dédommagements	9'077,40	-5'923,40	15'000,80
Honoraires et prestations de service	48'652,60	-15'437,62	64'090,22
Frais association/animation	13'521,31	13'421,31	100,00
BIENS SERVICES & MARCHANDISES	153'853,85	8'361,46	145'492,39
Amortissements ordinaires	-	-	-
Escomptes, rabais remise sur débiteurs	-	-	-
Charges sur exercices antérieurs	-	-	16,09
AMORTISSEMENTS & DIVERS	-	-16,09	16,09
TOTAL CHARGES	780'032,95	58'398,51	721'634,44
RECETTES	31.12.2021	Ecart/2021	31.12.2020
Revenus de biens et divers	1,05	-	1,05
Prestations facturées	-	-	-
REVENUS DE BIENS ET DIVERS	1,05	-	1,05
Cotisations membres association	18'956,75	-	18'956,75
AUTRES CONTRIBUTIONS	18'956,75	-	18'956,75
Subventions cantonales FASe	620'842,55	47'171,35	573'671,20
Subventions cantonales FCLR	130'000,00	20'000,00	110'000,00
SUBVENTIONS ACQUISES	750'842,55	67'171,35	683'671,20
Dissolution fonds d'investissement	-	-6'807,10	6'807,10
RESERVES	-	-6'807,10	6'807,10
TOTAL RECETTES	769'800,35	60'364,25	709'436,10
Charges exceptionnelles	-	-	-
Recettes exceptionnelles	0,35	0,35	-
TOTAL CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,35	0,35	-
EXCEDENT DE (+) DEPENSES / (-) RECETTES	10'232,25	-1'965,39	12'198,34



Rapport des vérificateur.trice.s de comptes pour l'exercice 2021

Conformément au mandat de l'Assemblée générale du 16 septembre 2021, les soussigné.e.s ont procédé, en date du 21 février 2022, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2021.

Les comptes, les pièces justificatives et le compte courant PostFinance nous ont été présentés et commentés par Monsieur Dominique Blanc, trésorier, et Madame Corinne Meier-Leuzinger assistante administrative en charge de la comptabilité.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre, conformément aux statuts et à la législation.

Nous pouvons déclarer que la comptabilité est parfaitement tenue et nous vous recommandons d'approuver les comptes de l'exercice 2021 qui se soldent au 31 décembre 2021 par un déficit de **CHF 10'232.25.**

Nous tenons à remercier Madame Corinne Meier-Leuzinger et Monsieur Dominique Blanc pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Vernier, le 21 février 2022

Les vérificateurs aux comptes

Agnès Gindre

Jean-François Chal





Enjeux et perspectives

2021 fera date pour la FCLR et ses membres.

Les 50 bougies de la fédération ont illuminé le chemin de ces 12 mois. Mais cette année encore, les actrices et acteurs de l'animation socioculturelle (ASC) ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation pour continuer d'œuvrer à faire vivre le lien et la cohésion sociale dans les quartiers. Non seulement en s'accommodant des contraintes liées au COVID-19 mais encore en se mobilisant autour du nouveau projet de transfert de charges financières de l'État vers les communes.

Ce nécessaire regard rétrospectif sur l'année écoulée nous donne de précieux encouragements et autant de pistes pour définir la feuille de route de la FCLR pour 2022 et au-delà. Elle tient en trois mots : proximité, réorganisation, partenariat.



Proximité

Deux ans de pandémie ont laissé des traces sur la santé du réseau. Les liens se sont distendus. Un travail en profondeur doit être réalisé pour revivifier la démocratie fédérative et remobiliser la « majorité silencieuse » à nos AG. Le comité prendra son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre des centres et renouer les contacts de personne à personne.

Renforcer la participation aux AG passera par une amélioration de la lisibilité des documents fournis en amont. Ils devront être plus clairs et plus agréables à lire. En parallèle, le format des AG sera retravaillé. À l'instar de ce que le comité a commencé à mettre en place en février 2022, elles devront être mieux encadrées, en veillant à la gestion du temps, à l'équilibre des prises de paroles et à la tenue de débats démocratiques et constructifs.



Renforcer les associations de centres et affermir la vie associative en étant plus proches du terrain.

Il s'agira également de renforcer les associations de centres et d'affermir la vie associative en étant nous-mêmes plus proches du terrain, des professionnel·les et des bénévoles. De plus, la reprise du programme de formation offrira autant de moments de lien avec les bénévoles et de rencontres entre elles et eux. Les formations sont en effet des espaces où il est possible d'échanger dans un autre contexte et où se vivent le partage de bonnes pratiques, la solidarité et la coopération.

Dans la dynamique du 50^e anniversaire, Canton Danse! a montré l'intérêt d'organiser un évènement à l'unisson avec tous les centres. Organisée chaque année, une telle activité renforcerait la culture fédérative tout en valorisant et visibilisant le travail d'animation, donc de mobilisation des professionnel·les et des habitant·es dans les quartiers.



Réorganisation

La finalisation des travaux d'actualisation du projet institutionnel de la FCLR est particulièrement importante pour fédérer équipe, comité et réseau autour d'une vision commune. Ce travail entamé en 2018 donne en effet l'espace pour réfléchir aux objectifs de la fédération mais aussi à son fonctionnement.

Il permettra ainsi de traiter la question de la double affiliation des membres du comité de la FCLR : entre fédérer un réseau de 47 associations et peser au Conseil de Fondation de la FASE, la charge des membres du comité est importante et leur marge de manœuvre faible. L'actualisation du projet institutionnel devra permettre de préciser le périmètre de responsabilité des différents organes de la fédération, et ainsi les aider à concilier cette double casquette pour jouer pleinement leur rôle charnière.

Partenariat

Laisse en suspens en 2021, le travail de réflexion sur les nouveaux défis sociaux devra reprendre. En effet, tant la pandémie que la forte urbanisation et l'aménagement futur de nouveaux quartiers posent de sérieux défis pour la cohésion sociale au niveau du canton. Comment (re-)créer les conditions de la participation citoyenne dans les centres et dans les quartiers ? Comment la FCLR et ses membres peuvent-ils intervenir dans les nouveaux quartiers ? Faut-il de nouvelles maisons de quartier ou renforcer



les équipes et les ressources dans les centres déjà en place ? Il s'agira de réunir et de fédérer les membres autour de ces enjeux, et de travailler ensemble à des réponses communes.

Ces questions ne peuvent se penser en silo. Elles requièrent un dialogue nourri avec d'autres partenaires, en particulier les communes et d'autres acteurs associatifs, comme les associations des nouvelles habitantes et habitants.

Le dossier du transfert de charges a conduit la FCLR à investir le champ politique d'une autre manière, en approchant les député-es du Grand Conseil. C'était nouveau et cela a pu interroger sur le rôle que la fédération veut avoir vis-à-vis du politique. L'association est certes apolitique mais la raison d'être de l'ASC genevoise est éminemment politique, par la vision du vivre ensemble qu'elle défend. En 2022, il s'agira de réaffirmer ce rôle politique, mais non partisan, de la fédération, et de réfléchir à sa posture de plaidoyer vis-à-vis des actrices et acteurs politiques.

Les perspectives sont nombreuses et ambitieuses. Elles ne pourront pas toutes être abordées de front. Pour le comité, il s'agira donc d'établir des priorités au fil de l'année, et de faire des choix en conscience, à l'aune des moyens et des ressources disponibles. Quels que soient ces choix, ils n'auront qu'un objectif : défendre le modèle associatif de l'ASC genevoise et son idéal démocratique et participatif.



♥ Remerciements

La fédération remercie chaleureusement les membres de comités de centres qui ont œuvré dans les commissions et groupes de travail de la FCLR.

La FCLR salue également l'engagement des membres sortant-es de comités des associations de centres et leur souhaite plein succès dans leurs projets à venir. Elle leur adresse, ainsi qu'à toutes et tous les bénévoles et professionnel-les, un grand merci pour le travail accompli qui contribue, année après année, à répondre aux besoins des habitantes et habitants avides d'une meilleure qualité de vie dans leur quartier.

La fédération remercie vivement les associations qui ont accueilli ses assemblées générales : la maison de quartier de Sous l'Etoile et la Villa Tacchini. Elle remercie aussi les comités et les équipes des maisons de quartier qui ont mis leurs locaux à disposition lors de formations, de groupes de travail ou de séances d'information.

Le comité de la fédération remercie également :

Mme Anne Emery Torracinta, Conseillère d'Etat

M. Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat

M. Charles Beer, Président de la FASE

M. Yann Boggio, Secrétaire général de la FASE

Les membres du Conseil de fondation de la FASE

Les membres du Collège de direction de la FASE

Les autorités du canton et des communes qui soutiennent les associations de centres et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).



Impressum



Textes : Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR)
et Laure Bonnevie, Histoire de mots

Conception et édition : Laure Bonnevie, Histoire de mots

Graphisme : Céline von Tobel, La Civette

Photos : centres et FCLR

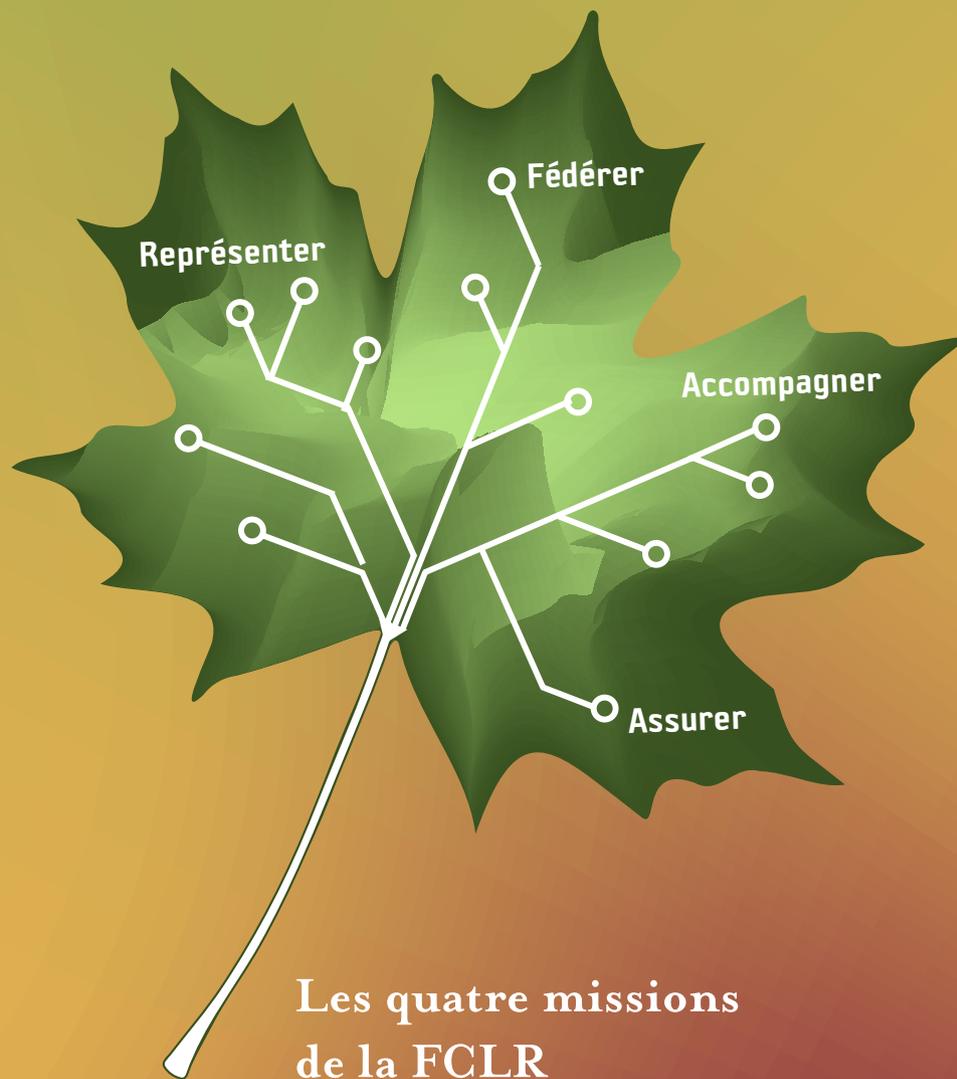
Impression : Imprimerie du Moléson

L'équipe et les membres du comité de la FCLR ont à cœur d'adopter une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement, notamment pour leurs publications. Dans cette optique, nous avons choisi de faire imprimer ce rapport avec des encres à base d'eau, sur un papier entièrement recyclé.

Nous avons trouvé avec l'imprimerie du Moléson un interlocuteur animé de la même volonté, pleinement sensible à nos préoccupations, et que nous remercions pour son écoute attentive.

Avec le soutien de





La culture du lien associatif



fédération des centres
de loisirs et de rencontres

Rue du Village 28 – 1214 Vernier
1^{er} étage – Tél. 022 344 89 90
secreteriat@fclr.ch – www.fclr.ch

La Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) est l'organisation faîtière des associations de centres d'animation socioculturelle du canton de Genève. Fondée en 1971 à l'initiative de 14 d'entre elles, elle rassemble aujourd'hui 47 associations membres.

La FCLR s'emploie à promouvoir la vie associative dans le dispositif de l'animation socioculturelle du canton, et à défendre les valeurs fondamentales de démocratie, responsabilité, respect, solidarité, créativité et convivialité qui s'y rattachent. Elle s'appuie pour cela sur la loi cantonale J 6 11 et la Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures.

La FCLR est l'un des quatre partenaires de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) auprès de qui elle représente ses membres.

